

# Commune de St Jean d'Arves

## Réunion du Conseil Municipal

Séance du 10 Février 2015

Présents : Tous les conseillers en exercice.

Absents : Monsieur Balmain Jean-Paul avec procuration à Monsieur Sibué Pascal.  
Madame Coche Julie.

\*\*\*\*\*

- Approuve à l'unanimité la convention de répartition des compétences dans le domaine touristique entre la Commune de St Jean d'Arves et l'Office de Tourisme pour une durée de 3 ans.

\*\*\*\*\*

- Approuve la convention cadre de participation financière de partenariat entre le Centre National de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie et la Commune de St Jean d'Arves en ce qui concerne des actions de formation avec participation financière de la collectivité. Cette convention est signée pour l'année 2015. Elle sera tacitement reconduite pour une durée totale n'excédant pas 3 ans.

\*\*\*\*\*

- Décide de valider les travaux de l'ONF pour l'année 2015 : travaux de maintenance : entretien du périmètre, traitement manuel localisation des parcelles 16 et 17 pour un montant de 3 850.00 € HT.

\*\*\*\*\*

- Décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion avec l'ASADAC pour l'année 2015. La cotisation s'élève à 300.10 €.

\*\*\*\*\*

- Décide de surseoir à l'achat de la cloche pour le Comice Agricole.

\*\*\*\*\*

- Approuve la proposition d'accompagnement dans l'évolution de la taxe de séjour par l'ASADAC pour un montant de 2 168.40 €.

\*\*\*\*\*

- Questions diverses :

- Vente SAFER à « la Voute » : pas de préemption de la Commune.

- Sollicite du Conseil Général de la Savoie une enveloppe financière annuelle conséquente pour la réfection de la chaussée, l'élargissement et la sécurisation de la Route départementale 926 entre St Jean de Maurienne, St Jean d'Arves et St Sorlin d'Arves (suite aux problèmes de circulation de nos stations).

- Entretien des sentiers SIVAV et communaux pour les trois années à venir.

- Modifications des statuts du SIVOMA.